

Le journal du cycliste urbain

n°116 Automne 2012

Sommaire

- p. 2 Edito du Président
- p. 3 Bilan sur les chicanes à retirer
- p. 4 & 5 A vélo cargo
- p. 6 Les bords de route ont pris de la graine
- p. 7 Convergence vers le Salon santé nature de l'Union
- p. 8 Poème
- p. 9 Programmation des balades du dimanche
- p. 10 à 13 Revue de presse
- p. 14 & 15 Bilan AYAV - Brève
- p. 16 La zone 30 la plus rapide de France à Blagnac
- p. 17 & 18 Bilan de la balade militante Garonne-Baïse
- p. 19 Balade af3v n° 70 Muret-Carbonne
- p. 20 Agenda

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : septembre 2012
Imprimeur : CDS Toulouse

La petite reine vraiment reine

Les vacances à vélo auront encore une fois marqué cet été 2012, que ce soit la randonnée vélo sud organisée début juillet du côté de la Gascogne, le nombre toujours plus impressionnant de randonneurs le long du Canal du Midi ou tout simplement mon magnifique Munich – Vérone qui vaut le voyage ! Même le journal économique les Echos s'y intéresse au travers d'un papier soulignant les 1,9 milliards € de chiffre d'affaires et les 16500 emplois générés annuellement en France.

Le Canal du Midi, itinéraire de voyage à vélo incontournable, constitue également une colonne vertébrale pour les déplacements locaux et pourtant il hérite du double bonnet d'âne à l'issue de nos dernières enquêtes sur les bordures à abaisser et sur les chicanes gênantes (palmarès à découvrir dans ce numéro !). Un des premiers aménagements cyclables toulousains mériterait une seconde jeunesse !

Mais l'été se termine et la rentrée est synonyme de reprise d'activités, de déplacements et pour certains de difficultés, de bouchons et de stress. Si le vélo ne peut constituer une unique solution aux problèmes de déplacements dans une agglomération de 800 000 habitants, il en est une réponse sérieuse, seule ou couplée avec d'autres modes. Septembre est donc le mois idéal pour partir sur de bonnes bases et donc adopter le vélo. C'est une voie qui paraît plus durable et constructive qu'une baisse de l'essence de quelques centimes, inefficace mais porteuse d'un mauvais signal pro-voiture.

Pourtant l'offre et les possibilités alternatives à la voiture individuelle se multiplient (locations, vélos pliants, vélos dans le tram, ateliers, bus cyclistes...) avec une nouvelle venue à l'occasion de la très prochaine semaine de la mobilité durable : le lancement officiel par le Grand Toulouse d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Le vélo sera d'ailleurs localement la star de cette semaine (du 16 au 22) et de nombreuses activités tourneront autour d'elle ! Voilà une opération de communication d'envergure qui manquait et qui sera l'occasion de rappeler les avantages du vélo mais aussi de lui donner une place plus importante aux yeux des Toulousain-e-s. Il n'y a plus qu'à espérer que la fête soit complète et que fleurissent les très attendus petits panneaux triangulaires aux feux tricolores permettant le tourne à droite au feu rouge.

Et quelle meilleure mise en bouche en vue du congrès national du vélo 2014 organisé conjointement avec la Maison du Vélo sous l'égide de la FUB (notre fédération nationale) ? Toulouse a en effet été retenue pour ce rendez-vous incontournable bisannuel qui aura lieu en avril 2014. Un tel évènement demande de la main-d'oeuvre alors avis aux amateurs !

D'ici là, bonne rentrée à tous et soyez fiers sur votre bicyclette car vous serez les reines et les rois de la ville !

Sébastien Bosvieux
Président de l'Association vélo

Résultats du recensement des chicanes à retirer

Au printemps dernier,

nous avons lancé une grande campagne de recensement des chicanes à retirer en priorité. Cette campagne nous a permis de recenser 38 chicanes sur l'agglomération Toulousaine dont nous demandons le retrait.

Parmi celles-ci, cinq zones ont été identifiées comme prioritaires car situées sur des axes très fréquentés empruntés quotidiennement par des centaines de cyclistes :



- 1- Le canal du midi et ses six chicanes placées aux accès sous les ponts.
- 2- La digue Garonne rive gauche, quartier croix de Pierre : quatre chicanes placées en pleine section de la piste et une chicane double au bout de la rue de la Digue.
- 3- La digue Garonne Nord, autour du pont de la rocade : quatre chicanes dont certaines très dangereuses en descente. Elles sont toutes pivotantes et peuvent être enlevées en quelques minutes.
- 4- L'entrée sud du CNES, à proximité du canal du midi : deux chicanes très serrées placées pour préserver la priorité aux voitures.
- 5- La piste cyclable desservant la zone Basso Cambo, dans les Pradettes, à proximité de Météo France, avec ses deux chicanes serrées placées sur une piste non éclairée.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces résultats sur la carte interactive de notre site :

<http://toulouse.fubicy.org>

Au mois de septembre, nous communiquerons ces résultats à Toulouse Métropole (nouveau nom du Grand Toulouse) en leur demandant de mettre en place un plan d'action pour les supprimer.

dans l'air du temps

Toute la famille à vélo cargo

Des vélos au square Marius Pinel, en haut de l'avenue Camille Pujol ? Mais quelle idée saugrenue. Déjà ça grimpe et puis en transportant des enfants... ils doivent être un peu fous ces Toulousains ? Delphine, Blanche, Boris et Fred, accompagnés de leurs enfants, ont pourtant bien la tête sur les épaules. Leur enthousiasme à raconter leur vie à vélo cargo mérite d'être partagé afin de faire connaître ce mode de transport pratique, agréable et convivial !

Le vélo cargo s'est progressivement imposé pour ces trois familles, malgré leur domicile dans un quartier surplombant le centre de Toulouse. Cette drôle de bicyclette, munie d'une caisse à l'avant où deux enfants peuvent prendre place, est pourtant devenue un standard pour les familles hollandaises ou de Copenhague. Le vélo n'était pourtant même pas une évidence pour tous à l'origine. Delphine avoue ne pas trop avoir d'expérience en ville à vélo mais ses idées écolos la poussent à se renseigner sur les alternatives à la voiture. C'est naturellement qu'elle se tourne vers le vélo cargo. Elle vend donc sa voiture et achète un modèle à assistance électrique « sans essai, direct ». Fred, son compagnon, conserve un deux-roues motorisé pour des déplacements plus importants. Blanche, de son côté, a été intriguée puis séduite en voyant régulièrement une dame qui non seulement transportait deux enfants dans la caisse à l'avant mais aussi deux autres sur elle dans une écharpe de portage ! Un essai chez des amis et hop elle acquiert un vélo cargo à assistance électrique pour la ville, tout en conservant les deux voitures dans le foyer. Boris, quant à lui, cycliste convaincu et assidu, achète d'occasion (800 €) un vélo cargo sans assistance (l'assistance électrique ce n'est pas dans sa philosophie) pour ses déplacements au quotidien. Pour les trajets plus importants, il partage avec deux autres voisins une camionnette. Ce nouveau moyen de locomotion en ville est synonyme pour eux trois de nouveau mode de vie en privilégiant la proximité, les petits commerces et moyennes surfaces, reléguant l'hyper à l'état d'exception voire de lointain souvenir !

La facilité de circulation, de stationnement sont des arguments avancés par tous. Bien sûr, il est difficile d'égaliser la souplesse d'un vélo ordinaire et le vélo cargo subit puissance 10 les difficultés habituelles des cyclistes. Les chicanes sont des obstacles souvent infranchissables qui empêchent l'utilisation de pistes tel le Canal du Midi par endroits ! Ces aménagements se révèlent pourtant très importants car difficile pour une voiture de doubler un vélo cargo. Les trottoirs partagés deviennent aussi des lieux compliqués (bordures, mobiliers urbains, pas de continuité...).

La relative fragilité de certaines pièces (direction, caisse) demande une vigilance accrue sur les obstacles comme les trous, poteaux...



La maniabilité est en revanche un aspect positif. Pas besoin d'être rugbyman, peu importe le gabarit pour conduire les 50 kg à vide de l'engin. « Pour des femmes petites, c'est parfait, c'est stable et pas très difficile » précise Delphine, enthousiaste. Il y a tout de même une petite habitude à prendre, en particulier aux intersections où il est plus difficile de s'avancer pour regarder mais aussi en virage où la longueur du vélo accentue les mouvements sur le guidon. Quant aux files de voitures, impossible de les remonter, ce réflexe de cycliste est à oublier !

En revanche, devant l'école, non seulement il n'y a aucun problème de stationnement (il suffit de l'attacher à lui-même) mais en plus « ce qui est génial, c'est que tout le monde te regarde » explique Blanche. Fred de rajouter « les gens viennent te parler, je kiffe ». Boris est plus réservé et apprécie moins la curiosité qu'il suscite, « ça me gêne » précise-t-il. Ce qui est sûr, c'est que les gens se renseignent, sont intrigués, posent des questions. Pour beaucoup, l'annonce du prix (2500-3000€ pour un VAE neuf, à partir de 1500€ pour un classique) s'avère rédhibitoire, pourtant ce n'est pas grand-chose quand cela permet de remplacer un véhicule dans le foyer. L'argument économique n'a d'ailleurs pas été totalement étranger lors de ce choix pour les familles.

Cette curiosité des gens se manifeste aussi par plus de respect de la part des automobilistes, « la cohabitation s'avère plus facile qu'avec un vélo classique, il y a moins d'impatience et d'agressivité ».

Enfin, les plus heureux sont les enfants, les gamins adorent et sont plus calmes explique Blanche. Fred ajoute qu'« avant c'était un enfer de les ramener de l'école, ils se disputaient. Mais là, ils sont devant et participent même au trajet puisqu'ils doivent être attentifs et ne pas trop bouger dans les virages ».



En famille à vélo cargo !

Le vélo cargo s'avère être une solution adaptée pour les familles à entendre ces trois là séduites et positives. Si elles font encore figure d'exception dans la ville rose, ces jolis vélos s'y multiplient à vue d'œil. Les quelques dizaines d'exemplaires en commande chez le principal revendeur local sont un signe encourageant !

Sebastien Bosvieux

Je souhaite par ces quelques lignes mettre en avant une initiative de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse. Vous vous en êtes peut-être aperçu ou pas mais les bords de route depuis plusieurs printemps ont gardé leur manteau végétal plus longtemps que d'habitude. Avant, après la sortie de l'hiver, le fauchage des bords de route avait lieu très tôt dès que l'herbe poussait, un peu après les premières pluies. Ce rite du fauchage, cher aux français, est bien ancré dans les pratiques communales et départementales. Depuis l'arrivée de la mécanisation au vingtième siècle et avec une mentalité « jardin à la française » où rien ne doit dépasser, la nature n'avait pas droit de cité sur les bords de route. Impossible à la biodiversité d'y revenir. Certes, il y a sur certains endroits des contraintes de sécurité routière pour assurer une bonne visibilité. Mais la plupart du temps, ce fauchage printanier systématique est tout simplement inutile. Depuis quelques années la CUGT a décidé de diminuer et différer un grand nombre de fauchages.

Nous avons pu en profiter en tant que cycliste le long de certaines pistes cyclables : voir la photo prise sur le vieux chemin de Grenade à Blagnac au bord des terrains de sport. Cette décision courageuse n'a que des avantages. Les piétons et les cyclistes peuvent admirer la biodiversité aussi bien par les odeurs mais aussi par les couleurs de ces plantes. Permettre aux plantes sauvages de faire leurs graines pour revenir l'année prochaine. Ces graines peuvent être aussi un garde-manger pour les oiseaux. Et en plus, la diminution des fauchages participe à la diminution des coûts pour la collectivité.

Deux autres initiatives liées à la réintroduction de la biodiversité en milieu urbain : l'opération « Sauvages de ma rue » et celle de la ville de La Rochelle.

L'association Tela Botanica et l'institut Klorane participent sur Toulouse à l'opération « Sauvages de ma rue » qui vise à recenser les plantes sauvages qui poussent dans nos rues afin d'agrandir la banque de données des chercheurs. Cet institut pourrait par ailleurs donner quelques conseils de biodiversité à son financeur au regard du jardin bordant ses nouveaux laboratoires sur le site de l'oncopôle où la biodiversité est tout simplement absente.

Autre initiative : la ville de La Rochelle a confié depuis 2010 l'entretien de ses trottoirs à ses riverains. Chaque rochelais s'occupe de l'entretien de son pas de

porte : soit en laissant pousser la flore sauvage ou semée, soit en effectuant un désherbage manuel ou à l'eau chaude de cuisson. Par conséquent, la ville diminue de façon forte l'utilisation de produits chimiques pour le désherbage. Si vous êtes surpris par le nombre de fleurs sur la voie publique à La Rochelle, vous saurez pourquoi ! A quand le désherbage manuel le long de nos murs roses ?!



Des pistes en fleurs

L'Association vélo, la Maison du vélo et Bus cyclistes unissent leurs efforts pour créer des convergences vers le salon santé nature de l'Union, qui aura lieu du 28 au 30 septembre 2012.

Cela fait déjà 15 ans qu'à chaque fois des milliers de visiteurs viennent à ce rendez-vous, principalement en voiture individuelle, en contradiction avec les valeurs même du salon.

C'est à l'occasion d'une discussion amicale qu'est venue l'idée de s'appuyer sur l'Organisation Bus cyclistes, l'Association vélo de Toulouse et la Maison du vélo pour essayer de changer cela. Ce salon pourrait devenir l'occasion pour les cyclistes toulousains de montrer que le vélo est un moyen de transport efficace et agréable tout en faisant connaître la Maison du vélo, les Bus cyclistes et l'Association vélo.

Pour cela, une page a été créée sur le site des Bus cyclistes, regroupant les lignes créées spécifiquement pour le salon.

Nous invitons donc les membres de l'Association qui souhaitent prendre part à cette dynamique à créer leur ligne en vue d'organiser des convergences vers ce salon.

Parallèlement, les organisateurs du salon vont inviter les visiteurs à venir à vélo et proposer des liens vers nos sites respectifs, à l'image de ce premier article :

<http://blog.salon-sante-nature.com/341/venir-au-salon-sante-nature-sans-voiture>

Lien vers la page Bus cyclistes du salon, pour créer votre ligne :

http://www.buscyclistes.org/index.php?option=com_content&view=article&id=71:aller-a-velo-au-salon-sante-nature-de-l-union&catid=1:edito&Itemid=8

Pour ceux qui, parmi les centaines de membres de l'Association vélo, ont l'intention de venir à ce salon, n'hésitez pas à créer votre itinéraire (c'est gratuit). De la motivation de chacun dépendra le résultat !

Hervé Bellut

Directeur de l'Organisation Bus cyclistes



Gueulante de pauvre hère

Fête du vin ou fête de la bière
Dans la ville, partout des bouts de verre !
Rue Temponnières, rue Peyrolières,
Partout, partout des bouts de verre.
En vélo, rue Pargaminières
Je peste contre les bouts de verre.
J'en ai marre de ce calvaire !
Ami, regarde bien par terre
Et fais gaffe à tes chambres à air.
Alors tu slalomes et tu erres
En traversant la place Saint-Pierre
Et râlant contre père et mère.
Même dans la rue Adolphe Thiers,
Rue Bouquières ou rue d'Armentières :
Des bouts de verre, des bouts de verre.
J'en ai même vu chemin d'Audibert !
Sur la piste le long du chemin de fer
Des crottes de chien et des bouts de verre !
La Mairie a vraiment fort à faire.

Moi, à vélo, je continuerai à faire... des vers !

Monik



Suite à une erreur d'affranchissement de la Poste, le précédent journal a parfois été distribué contre une taxe, voire n'a pas été distribué. Veuillez nous en excuser.

Programmation automne-hiver 2012

A l'heure où vous lirez cet article, nous nous serons déjà rendus à la première balade de la saison, Cadours pour les fêtes autour de l'ail violet, mais ne ratez pas nos prochaines balades :

Week-End des 15 et 16 septembre 2012 : deux temps forts pour ce WE
Le samedi 15 septembre : Soutien à la Journée des Voies Vertes de l'Aude. Nous étions quelques toulousains qui l'année dernière avaient rejoint la convergence des associations de cyclistes à l'initiative d'Aud'2V (relais AF3V) pour demander la création d'une voie verte de 35 km sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée ; pour l'avancée de ce projet, nous redonnerons encore cette année ce petit coup de pouce à nos amis cyclistes d'Aud'2V en pédalant sur cette voie vers Cailhau, lieu de convergence puis nous poursuivrons sur 27 km vers Mirepoix.

Le dimanche 16 septembre : escapade ariégeoise de Mirepoix-Vals-Vira-Pamiers 52 km (variante Vira-Varilhes-Foix : 66 km).

Dimanche 14 octobre : des Cammazes à la prise d'eau d'Alzeau – 56 km de parcours dans le superbe cadre automnal de la rigole – Départ 9h 30 à la sortie du village de Cammazes au niveau du passage de la rigole sous la route au lieu-dit voute de Vaubant.

Dimanche 11 novembre : le moulin de St Lys - parcours évalué à 54 km - difficulté faible - 227 m de dénivelé – visite et pique nique au moulin de St Lys – départ du Fauga - Lavernose-Lacasse - Bérat - Poucharramet - Voie Verte de l'Ayguebelle - St Clar de Rivière - L'Herm - St Hilaire - retour au Fauga.

Toutes ces balades, les heures de départ, le détail des visites sont publiées sur le site :
<http://toulousevelo.free.fr>

A chaque départ, il est réclamé 1€ de participation.
Le port du casque et du gilet sont conseillés (obligatoire pour les enfants).



Moulin à Montbrun (05-2012)

N.B. : La journée des Voies Vertes qui était prévue le 23 septembre est annulée.

Nous répondrons à vos questions sur la BAL velotoulouse@free.fr
ou vos courriers « postés » à :
Association vélo 5 avenue Collignon 31200 Toulouse

circulation

Les vélos, un nouveau pouvoir dans la ville

l'essentiel ▶ Depuis plusieurs années, les cyclistes toulousains sont de plus en plus entendus par la municipalité au sujet des aménagements les concernant. Existe-t-il alors un lobby des vélos à Toulouse ?

Pistes et bandes cyclables, droit de circuler sur les voies de bus, en contresens dans certaines rues, de « griller » des feux rouges pour tourner à droite, et nouvelles revendications à l'étude. Dans la Ville rose, les cyclistes sont particulièrement choyés par la municipalité et en sont conscients.

« Il y a un lobby des vélos à Toulouse, mais pas dans le sens négatif, reconnaît Sébastien Bosvieux, président de l'association Vélo Toulouse. Nous défendons nos intérêts, et cela se révèle positif pour tout le monde : repenser l'échelle de la ville favorise les commerces de proximité, et la réduction du nombre de voitures en ville améliore la sécurité et le cadre de vie. » D'ailleurs, en quelques années, presque toutes leurs revendications ont reçu une réponse posi-



Dans certaines rues du centre ville en sens unique, les cyclistes ont obtenu l'autorisation de rouler dans les deux sens. Une mesure qui inquiète certains automobilistes. / Photo DDM, Frédéric Charmeux

tive : « Le Plan vélo de la communauté urbaine Toulouse métropole bénéficie d'un budget annuel de 11 millions d'euros jusqu'en 2020, indique Philippe Goirand, conseiller municipal en charge des pistes cyclables. Et chaque année, le réseau (pistes, voies de bus ou espaces partagés) s'allonge d'environ 20 km. Aujourd'hui, il est de 487 km dans

l'agglomération, plus 274 km de voies vertes pour les VTT. »

Délicat double sens

Autre preuve de l'attention portée aux cyclistes, l'association a signé avec les instances locales une convention qui leur permet de rencontrer les élus une fois par trimestre. Ce qui est loin d'être le cas de l'Automobile club du Midi,

dont le président, Michel Ribet, remarque n'être « jamais convié aux discussions avec les collectivités. Je ne les critique pas, mais je trouve dommage de ne pas nous consulter, car nous pourrions aussi apporter notre pierre, de façon constructive. »

D'autant plus qu'un point « délicat » a dernièrement attiré leur attention. Très favorable aux cyclis-

tes, Michel Ribet, s'inquiète cependant de l'autorisation accordée aux vélos de remonter certaines rues en sens unique à contresens de la circulation automobile : « Nous pensons que cette autorisation représente un danger pour les cyclistes, qui sont vulnérables face aux voitures. Car même à 30 km/h, le moindre accrochage peut être très dangereux. Il faudrait des aménagements mieux sécurisés. »

Ce à quoi Sébastien Bosvieux répond : « 30 km/h est la vitesse maximum autorisée. Mais les conducteurs doivent s'adapter et rouler moins vite, voire même s'arrêter si besoin pour laisser passer un vélo. Il est prouvé que, dans ces cas-là, les automobilistes réduisent leur vitesse et sont plus prudents, ce qui est bon pour tous les usagers de la route. »

Pour autant, les relations entre les différentes associations restent très courtoises, tous reconnaissent l'importance des deux-roues, notamment en terme d'écologie. Une amabilité que l'on ne retrouve pourtant pas toujours sur le terrain, où piétons, cyclistes et automobilistes multiplient les incivilités...

Katia Broussy

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES ET PIÉTONS : UNE COHABITATION COMPLIQUÉE

Sébastien Bosvieux le reconnaît lui-même, « il y a de plus en plus de conflits. » Parmi les piétons mécontents, Émilie ne mâche pas ses mots : « Je les trouve de plus en plus dangereux. On dirait qu'ils ont tous les droits. Ils roulent sur les trottoirs, klaxonnent si l'on ne se pousse pas, nous frôlent... Certains vont même jusqu'à nous engueuler. Une fois, j'ai rattrapé une amie de justesse à un passage piéton. Un vélo qui passait au feu rouge a failli la percuter. » Gros point noir : la rue Alsace-Lorraine. Alors que Vélo Toulouse s'est prononcé pour sa piétonnisation et appelle au respect, beaucoup la

trouvent « insupportable ». « Les cyclistes vont trop vite. Ce serait plus vivable s'ils étaient invités à descendre de vélo », insiste Émilie. Philippe Goirand plaide, lui, pour une organisation en fonction de l'affluence : « Quand il y a du monde, il faut ralentir ou mettre pied à terre, et ne rouler plus vite qu'aux heures creuses. » Les automobilistes, quant à eux, pointent du doigt les feux rouges : « Je vis dans l'angoisse de renverser un vélo, confie Jérôme. Quasiment tous ceux que je croise les grillent, et en cas d'accrochage, c'est l'automobiliste qui a tous les torts, même si c'est le cycliste qui a commis

une infraction. » En effet, la loi dite Badinter du 5 juillet 1985 stipule que « toute victime non conductrice impliquée dans un accident avec un automobiliste est de prime abord considérée comme victime non responsable. » Enfin, les cyclistes s'insurgent, eux, contre les voitures garées sur les pistes cyclables, « ce qui nous met en danger puisque nous sommes obligés de contourner par la chaussée », souligne Sébastien Bosvieux. Tout le problème réside donc dans un manque de respect mutuel contre lequel les élus et associations appellent chacun à faire des efforts...

La subvention vélo se fait attendre

Amateur de vélo électrique, si vous souhaitez changer de monture avec la subvention du Grand Toulouse, il faut attendre le 20 septembre, démarrage des aides. Jusqu'à présent, la date était encore très floue. Certains, comme Pierre, ont même failli se faire avoir.

Bonne surprise lorsque cet habitant toulousain pousse, mercredi, la porte d'un magasin franchisé d'articles voiture à Balma-Gramont: au rayon des vélos à assistance électrique, de grands panneaux publicitaires indiquent « une bonne raison de rouler à l'électrique, Grand Toulouse vous offre jusqu'à 250 € de subventions ». Prêt à se laisser tenter, le client interroge les vendeurs. « Ils me disent fallait se rapprocher du Grand Toulouse avec la facture acquittée, qu'ils n'étaient qu'instruments d'information », explique-t-il. Méfiant, il appelle donc les services de la communauté ur-



Seuls les vélos achetés après le 20 septembre seront subventionnés. / Photo DDM Archives

baine. Au Grand Toulouse, ceux-ci déclarent: « Vous n'êtes pas les premiers à appeler. Peut-être y en aura-t-il une. Aux dernières nouvelles

une information à ce sujet doit sortir fin septembre sur le site de la mairie. On vous conseille de ne pas acheter le vélo électrique tout de suite mais d'at-

tendre ». Très confus.

Pourtant, la décision de subvention a bien été adoptée par le conseil communautaire du Grand Toulouse le 31 mai dernier. Philippe Goirand, conseiller en charge de la politique vélo à la communauté urbaine confirme: « La subvention a été validée et n'a pas changé. Il s'agit de financer 25 % du prix d'achat et maximum 250 € pour les habitants du Grand Toulouse. On fait un effort, en finançant durant deux ans et demi. » Pour la confusion de l'information, l'élu élude: « On a arrêté le 20 septembre, pour la fête du vélo. Faut bien une limite de date. » Comprenez, les vélos achetés avant ne seront pas subventionnés. Pour le magasin qui fait sa pub, très en avance, on admet que l'on n'en sait pas plus. « On ne fait que prévenir. On n'annonce aucune date. On suggère seulement la subvention. »

Pauline Croquet

TISSÉO

LE TRAM POUR LES VÉLOS

Le tramway ouvre ses portes aux cyclistes. À partir d'aujourd'hui, les vélos ne sont plus indésirables à bord de la ligne T1 entre les Arènes et Beauzelle. Une bonne nouvelle pour les adeptes de la petite reine, qui attendaient avec impatience l'entrée en vigueur de la décision de Tisséo.

Néanmoins, cette autorisation est à mettre au conditionnel: les vélos ne sont bienvenus dans le tramway qu'en heures creuses et sous réserve que la capacité de la rame soit suffisante. Ils ne sont en revanche pas autorisés en semaine pendant les heures de pointe, de 7h à 9h et de 16h à 19h.

Les usagers cyclistes ne pourront monter à bord qu'au niveau de la porte arrière du tram. Il leur est également demandé de ne pas se déplacer une fois à l'intérieur, pour faciliter la descente des autres voyageurs dans chaque station.

Des règles de bon sens, qui permettront tout de même aux cyclistes de voyager sans se fatiguer les mollets et sans supplément de tarif. •



Il sera désormais possible de prendre son vélo dans le tram sous certaines conditions.

BRAVO, CAPTAIN TISSÉO !

Le Super héros s'est fait un nom. La mascotte de la campagne courtoisie lancée par Tisséo sera finalement baptisée Captain Tisséo, selon le vœu de son dessinateur, Raphaël Drommelschlager. À la suite de l'appel à noms, lancé en début d'année auprès de nos lecteurs, 22 participants ont été sélectionnés pour leur imagination. Ils recevront une pochette dédiée, le 13 juin prochain, lors d'un petit déjeuner en présence du président de Tisséo Gérard André et de l'artiste.

Le vélo gagne du terrain et Allons-Y A Vélo pédale dans le bon sens ! Cette année, 76 entités (64 entreprises, 10 écoles élémentaires et 2 collèges), soit 4 de plus au total que l'an dernier, ont participé à Allons-Y A Vélo !

Depuis 2005, l'opération « Allons-Y A Vélo » (AYAV), organisée par l'association vélo de Toulouse en partenariat avec la Maison du vélo et la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail de Midi-Pyrénées (CARSAT-MP), fait la promotion du vélo de façon simple et efficace. Dans chaque entité participante (école, entreprise, administration, commerce, quartier...), les cyclistes référents organisent des animations locales pour inciter tous et chacun à essayer le vélo comme moyen de transport quotidien. Ainsi, fin mai début juin, des bus cyclistes, ateliers de réparation vélo, déjeuners offerts, pique-niques, tombolas, remises de prix, etc. fleurissent un peu partout dans la région toulousaine et au-delà ! Le tout se déroule sous le signe de la sécurité grâce aux principes proposés par la CARSAT-MP que chaque référent est invité à promouvoir au sein de son entité et grâce au matériel de sécurité (gilets et éclairages) financé par la CARSAT-MP et distribué aux entités participantes.

Cette année, **76 entités** de la région toulousaine (64 entreprises, 10 écoles élémentaires et 2 collèges), soit 4 de plus au total que l'an dernier, ont participé à Allons-Y A Vélo ! Mais surtout : **vingt (oui, 20 !) nouvelles entreprises se sont jointes à AYAV cette année.** Seules 5 entreprises et 5 écoles n'ont pas renouvelé leur participation et d'autres se sont officiellement regroupées (comme les diverses entités toulousaines d'Airbus), ce qui donne le compte final. Ceci signifie qu'environ 50000 personnes de la région ont été touchées par la communication AYAV autour du vélo ! Soulignons qu'Airbus a réitéré son action internationale « Cycle to Work » et pour la première fois les employés d'Airbus en Chine se sont joints à cet événement qui a également attiré un grand nombre de participants en Espagne, en Allemagne, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Nouveau cette année, le concours « AYAV a dream » : les cyclistes étaient invités durant la semaine Allons-Y A Vélo à prendre une photo insolite, drôle ou poétique représentant ce à quoi le vélo les fait rêver ! Tout était permis... seule contrainte : la photo devait au moins comporter un vélo ! Les 6 meilleures photos sont affichées sur le site d'AYAV à la rubrique « AYAV cette année »/ «Thème, entités et animations ».



Et du côté des classiques remportant toujours un franc succès, 48 entités ont relevé les défis inter-entreprises ou inter-écoles/collèges. Dans la catégorie + 500 employés, Atos arrive en tête encore une fois cette année avec 20,3% de cyclistes le 27 mai, record de l'entreprise sur toutes les éditions AYAV. Dans la catégorie 100-500 employés, Magellium s'impose avec un excellent 46,3% de cyclistes le 6 juin. Et dans la catégorie -100 employés, OCCAR garde sa première place mais avec cette année 80% de cyclistes le 8 juin, une véritable explosion ! Du côté des écoles et des collèges, la première place va, encore cette année, à l'école élémentaire des Ambrits de Cornebarrieu avec 90,9% d'élèves cyclistes, battant son propre record de l'an dernier de 86%, l'école primaire du Petit Train de Tournefeuille rafle la seconde place avec 82,6% d'élèves cyclistes, battant également son record de l'an dernier de 70,8%, et le collège J Mauré de Castelginest poursuit sa belle dynamique autour du vélo avec une troisième place pour 47,1% de collégiens cyclistes ! Ces gagnants ont profité d'ateliers de réparation ou autres interventions autour du vélo offerts par la Maison du vélo. Chaque année, le vélo gagne du terrain et Allons-Y A Vélo pédale dans le bon sens !

Bravo à tous et rendez-vous au mois de juin 2013 pour faire encore mieux !

Simplifions-nous la ville et allons-y à vélo !

Sophie Valcke

Tous les éléments relatifs à l'opération sont disponibles sur le nouveau site :
<http://allonsyavelo.le-pic.org>

brève

Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre...

- Dimanche 16** : Randos vélo dans le cadre des journées du patrimoine (départ 10h et 14h du Capitole).
- Mardi 18** : conférence "La place du vélo dans la ville" salle du Sénéchal 8h30-13h.
- Jeudi 20** : village-expo sur les allées Jean Jaurès avec de nombreuses animations de 10h à 17h.
- Vendredi 21** : Parking Day 16h quai de la Daurade.
- Dimanche 22** : Balade vélo vers Tournefeuille (prévoir pique-nique, inscription nécessaire).

Plus d'infos sur : www.toulouse-metropole.fr

expression

La zone 30 la plus rapide de France à Blagnac

J'utilise quotidiennement le vieux chemin de Grenade à Blagnac à vélo, sans utiliser la bande cyclable qui fait plus office de délimitateur de caniveau (voir photo). La voirie est une zone 30. Les zones 30, comme leur nom l'indique, sont des zones où la vitesse des véhicules est limitée à 30km/h. De plus en plus de quartiers ont leurs zones 30. Cet outil d'apaisement de la pratique automobile est excellent quand il est respecté. Il y a même un mouvement national qui milite pour le passage de 50 à 30km/h comme vitesse réglementaire en ville (<http://ville30.org>).



Et mon 30 alors ?!

Au mois de juin, des travaux ont eu lieu sur le vieux chemin de Grenade au niveau de la rue du vieux château d'Uzou. Quelle n'a pas été ma surprise de voir, sur cette rue en zone 30, pour prévenir les automobilistes du chantier, un panneau temporaire limitant la vitesse à... 50km/h (voir la photo). Extraordinaire ! Maintenant quand il y a un chantier, il ne faut pas lever le pied mais au contraire on a le droit d'accélérer. J'étais renversé d'étonnement.

Ce cas qui peut faire sourire est révélateur de deux choses : la zone 30 n'est pas rentrée dans les mœurs et dans beaucoup de cas la zone 30 n'est malheureusement pas respectée. Les automobilistes refusent de respecter cette limitation car trop lente à leurs yeux quand ils voudraient, sous leur pied, faire hennir les chevaux du plaisir !

On peut regretter qu'à aucun moment sur le vieux chemin de Grenade, on nous rappelle qu'on est en zone 30. Cette indication n'apparaît que dans les rues entrantes sur cette voie. Si on zappe cette information à l'entrée de cette rue, on peut penser qu'on est en zone 50. Pour améliorer la lisibilité de la zone 30, la collectivité devrait rappeler la vitesse à respecter dans la rue elle-même.

D'autre part, certaines personnes pour éviter de ralentir passent entre les ralentisseurs en se déportant sur la voie de gauche ce qui accroît la dangerosité de la conduite.

Cette année, le seul moment où tous les automobilistes toulousains sans exception ont respecté la zone 30 sur toute l'agglomération fut lors du passage neigeux et glacial. Les rues furent durablement enneigées et gelées. Les toulousains roulaient au pas. Quel bonheur de voir une rue apaisée !

Que vive la ville 30 toute l'année !

Guillaume Crouau

bilan

Compte-rendu de balade militante

L'Association vélo, délégation régionale de l'AF3V, a organisé du 6 au 14 juillet 2012 une randonnée vélo militante en boucle au départ de Toulouse (600 km).

But : faire la promotion de deux itinéraires de type « Véloroute », jalonnés et sécurisés, dans la vallée de la Garonne prolongé jusqu'à Tarbes et dans la vallée de la Baise.

Succès pour les 40 cyclo-randonneurs : 600 km en 9 jours.

Les randonneurs ont remonté la vallée de la Garonne et continué jusqu'à Lannemezan, puis ont descendu la vallée de la Baise jusqu'à Buzet et sont revenus à Toulouse par le canal de la Garonne, en parcourant plus de 600 km en 9 jours, avec un temps idéal (pas trop chaud) et de nombreuses visites touristiques.

Le groupe de base composé de cyclistes de la région de Toulouse, de Pau, de Bordeaux, de Carcassonne, de Brive... soit 30 cyclos environ, a reçu le renfort de cyclo-campeurs de l'association Cyclo-camping International, qui appelait à participer. Les clubs cyclos locaux (FFCT) ont participé sur de courts trajets à l'arrivée ou au départ... (la FFCT soutenait la randonnée).

Pour une deuxième expérience dans le sud, ce fut une randonnée belle et touristique, riche sur le plan humain avec un groupe divers et solidaire.

Succès : avec les rencontres avec les élus, les projets vont avancer.

Avec 3000 tracts distribués sur le parcours, des articles dans la presse locale, un départ chaque jour de la Mairie en présence des élus, tous favorables, la randonnée a fait avancer 4 projets :

→ **Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour de Toulouse à Tarbes et à Bayonne** : soutien des élus de Gourdan-Polignan, Capvern et Lannemezan.



A Condom : les mousquetaires

→ Passerelle sur la Garonne entre Valentine et Saint-Gaudens :

Les Mairies de Valentine et de Saint-Gaudens se sont déclarées publiquement favorables à cette demande au Conseil Général de la Haute-Garonne.

→ Véloroute de la vallée de la Baïse de Lannemezan à Buzet-sur-Baïse :

Tous les Maires ont reçu un courrier, la presse locale a parlé du projet, les randonneurs ont reçu le soutien des Mairies de Mirande et de Condom.

→ Passerelle sur la Garonne au pont de Saint-Léger :

Cette passerelle en encorbellement (accrochée au pont) est nécessaire pour sécuriser ce pont dangereux et permettre une liaison de 8 km entre la Voie Verte du canal (à Damazan et Buzet) et la Véloroute de la vallée du Lot (à Aiguillon). Le 12 juillet les 40 cyclo-randonneurs présents au bout du pont ont reçu le soutien des élus des trois mairies concernées : Saint-Léger, Damazan et Aiguillon, qui souhaitent rencontrer le Président du Conseil général avec l'AF3V, pour lui demander cette passerelle.

Après cette belle randonnée, les 45 participants se retrouveront au seuil de Naurouze les 29 et 30 Septembre pour un week-end d'échanges... et préparer d'autres aventures militantes ?

Julien Savary

Voir le site internet de la randonnée :
<http://toulousevelo.le-pic.org/randovelosud2012>



Départ de Toulouse

Distance (Aller) : 29km

Durée : une demi-journée

Intérêt : vallée de la Garonne, bac du Fauga, Noé, Carbonne

Difficultés : aucune



Voie verte du ramier de Noé

Balade sur un futur tronçon du « Parcours cyclable de la Garonne », pas encore jalonné, mais avec des portions en Voies Vertes. Accès à Muret et retour de Carbonne en train.

Départ : Muret Allées Niel. Prenez l'avenue des Pyrénées. À 400 m, après la gendarmerie, allez à gauche rue Mozart, puis à droite avenue du Pic du Ger. Cette petite route file parallèle à la Garonne. Allez tout droit à toutes les intersections. Vous entrez dans Le Fauga par le chemin de Fontane, puis le chemin de la Carrère (lavoir) et la rue Cazalères. À la place, allez à gauche jusqu'à la Mairie et l'église où le pique-nique est possible (bancs, halle, toilettes publiques) (Km 9). Allez voir à 600 m le bac du Fauga, qui permet de traverser la Garonne – avec son vélo – et de visiter la chapelle de l'Alouach (Tél. 05 61 56 33 39, ouverte en été tous les jours 8h30-12h30 et 13h30-18h30, fermée le dimanche).

Repartez par la rue du Luxembourg, puis à gauche la D215 parallèle à la N117. Au carrefour allez à gauche sur la D53 (direction Mauzac) et au carrefour du pont allez en face sur la D10 (direction Noé).

Au hameau, place du Gaillard du Port (Km 13,7), allez à gauche puis à gauche chemin du Riou. Au carrefour allez à droite sur le chemin du Général Uzac et à 300 m suivez la Voie Verte créée dans les vignes. Au bout (barrières) allez en face, où la Voie Verte reprend en bord de Garonne sur 1,3 km : jolies vues, calme et ombrages. Vous remontez jusqu'au cimetière (voir le cimetière juif et le monument aux déportés) et au chemin du Gaillard du Port, qui va jusqu'au centre de Noé et à l'église (Km 17).

Au pied de la place de l'église, prenez le chemin du Vieux Port qui descend – raide – jusqu'au bord de la Garonne et passe sous le pont. Là, une Voie Verte longe le fleuve, sous les arbres, sur 1,2 km (pique-nique possible). Elle remonte aux maisons. Continuez à droite, puis à gauche rue des Acacias. Au carrefour, suivez le chemin de Saintes vers la gauche, il se transforme en une Voie Verte de 1 km qui se termine au rond-point D10-D622 (Km 21).

Vous devez suivre la D10 (direction Marquefave), circulée et dangereuse sur 4 km (la future Véloroute évitera ces 4 kms !).

Juste avant le rond-point D10-route de Marquefave (Km 24), prenez le chemin à gauche : le « Parcours cyclable de la Garonne » est jalonné à partir de là. Vous allez au bord de la Garonne et cette quasi-Voie Verte vous conduit jusqu'à Carbonne, place de la République (Km 29). Visitez cette jolie ville qui surplombe la Garonne, son Musée Abbal sculpteur (Tél. 05 61 87 58 14).

Julien Savary



5 avenue Collignon
31 200 Toulouse

<http://toulouse.fubicy.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :
Eric Baldet, Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

réuni^ons (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaines dates : 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre.
Et 19 décembre exceptionnellement au local de l'association 5 avenue Collignon.

balades nocturnes

Le dernier vendredi de chaque mois de mars à octobre, rendez-vous à 20h30 à Saint-Sernin. Prochaine BN : le 28 septembre.

Le blog des balades nocturnes : <http://bntoulouse.wordpress.com>

balades du dimanche

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

Prochaine date :

Samedi 15 et dimanche 16 septembre : 2 jours de rando active et touristique dans l'Aude et l'Ariège. Voir l'article page 9.

autres dates à retenir

Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre axée sur le vélo.

Stand de l'Association au village-expo allées Jean Jaurès le jeudi 20 septembre de 10h à 17h.

Voir tous les détails de la semaine page 15.

Et aussi . . .

*Convergences vers le Salon santé nature 2012 à
l'Union du 28 au 30 septembre (voir page 7)*